Editorial du n° 38 de janvier 2015 – Aux Sources du Carmel : Élie, « Père et chef des Carmes »

Publié le 20 janvier 2015
Abbé Louis-Paul Dubroeucq
8 minutes

Bulletin du Tiers-Ordre séculier pour les pays de langue française

Editorial du n° 38 de janvier 2015 – Aux Sources du Carmel :
Élie, « Père et chef des Carmes » , abbé Dubroeucq



Cher frère, **C**hère sœur,

« *Nous sommes les fils des prophètes, non selon la chair, mais par l'imitation de leurs œuvres. Notre Rédempteur disait aux juifs qui se glorifiaient de tirer leur origine d'Abraham : « Faites les œuvres d'Abraham. » De même on doit dire aujourd'hui aux Carmes : « Faites les œuvres d'Élie. »((R.P. Élisée de la Nativité, Élie le prophète, in Études carmélitaines, DDB, 1956, t. 2, p.82.))* »

Ces paroles du bienheureux Jean Soreth, Prieur général de l'Ordre du Carmel au XVème siècle, révèlent un état d'esprit qui se remarque chez les Carmes dès l'émergence, de 1280 à 1350, de la théorie de la succession élianique héréditaire. Élie devient celui sur l'image duquel le Carme doit se modeler.

Qui est **Élie**, « *Père et chef des Carmes* », leur fondateur et leur modèle ? À défaut d'écrits, c'est dans la vie de ce saint prophète qu'il convient de rechercher l'illustration précise de l'esprit et de la « *vertu* » par lesquels doit se définir la famille spirituelle qui se réclame de lui. Or nous avons dans la *Sainte Écriture* quelques traits caractéristiques par lesquels sont connues la personne et la vie du grand Prophète. Le Saint-Esprit, qui a inspiré l'auteur sacré, a relevé les éléments authentiquement significatifs qu'il convenait de retenir. Comme l'écrivait saint Grégoire de Nysse précisément à propos d'Élie et de Jean-Baptiste : « *Ces choses n'ont pas été écrites sans raison, mais bien pour notre enseignement, pour que nous conformions notre vie à la leur((Sur la virginité, texte cité in Jean le Solitaire, Aux sources de la tradition du Carmel, Paris, Beauchesne, 1953, ch. I : Les fondements scripturaires, p.25.))* ».

Quels sont donc les traits scripturaires caractéristiques de la vie d'Élie ?

Il se tient **en présence de Dieu((I Rois 17,1.)),** comme les sept Esprits qui, semblables à des lampes ardentes de zèle et d'amour, sont en permanence devant le trône du Tout-Puissant, Le contemplant sans cesse et prêts à Le servir selon sa parole.

Dans la solitude du désert, il puise **la lumière et la force** nécessaires pour accomplir ce service. C'est là que Dieu, se manifestant à lui dans la contemplation, lui communique son Esprit et lui fait connaître sa volonté((I Rois 17, 2–7 et 19, 4–18.)).

Par la vertu et l'Esprit de Dieu, il peut **dispenser** au monde les bienfaits de la miséricorde divine, ou appeler sur les pécheurs le châtiment céleste((I Rois 17, 1, 14–16 et 17–23 ; I Rois 18, 40–45 ; II Rois 1, 12–16.)).
Il porte témoignage devant les hommes, avec **un zèle ardent**, pour le Dieu vivant et contre les œuvres mauvaises, ce qu'il fait en toute vérité, sans se laisser arrêter, ni dévier si peu que ce soit, par des considérations de personnes ou de fonctions((I Rois 17, 1 ; 18, 26–40 ; 19, 10.)).
À qui est choisi par Dieu pour entrer en participation de son ministère**, il communique son esprit et sa vertu((I Rois 19, 19 ; II Rois 2, 15.))**.
Il s'en remet complètement à Dieu, **à la Providence**, pour ce qui est du soin de l'entretien de sa vie comme du souci de ce qu'il doit accomplir. Élie est en tout et **uniquement au service du Seigneur**, sans l'ombre du partage, vivant en plénitude et perfection l'amour de Dieu. La tradition unanime des Pères a retenu ce trait, **la vie de prière en solitude**, comme la caractéristique pratique de la vocation élianique.
On voit donc, d'après ce que l'histoire inspirée fait connaître du Patriarche du Carmel, que **la retraite dans la solitude, dans l'obédience de Dieu seul,** en constitue l'unique enseignement pratique, enseignement fondamental, mis en évidence par l'Esprit-Saint comme l'unique nécessaire que doivent retenir ceux qui voudront marcher dans la voie d'Élie.
Il est une autre indication essentielle que fournit *l'Écriture* : c'est le fait qu'Élie a mission de conférer l'onction sainte à des rois, dont Dieu veut faire ses instruments, et que finalement il transmet son esprit à un autre prophète, **Élisée**, appelé à lui succéder, qui lui-même le communiquera ensuite à une lignée, aux « *Fils des prophètes* ». Ainsi la vocation d'Élie comporte-t-elle **un aspect apostolique** positif, la distribution d'une surabondance de sa grâce intérieure. Le Prophète du Carmel ne doit pas être seulement le témoin de Dieu, il doit **donner Dieu**, communiquer l'Esprit aux justes élus pour cela par le conseil divin. C'est en ceci que culmine son ministère, c'est ainsi qu'il accomplit en perfection, avant de disparaître, la vocation de médiateur de grâce que symbolise son pouvoir sur la pluie.
L'article premier de la **Règle** demande aux tertiaires d'observer, « *dans la mesure compatible avec leur état, la manière de vivre des Carmes Déchaussés, sous la protection de l'auguste Reine du Carmel, à l'imitation de tant de saints qui ont illustré par leurs vertus son Ordre glorieux.* » Ces saints ont eu pour modèle avant tout le Prophète Élie. Les Souverains Pontifes ont maintes fois rappelé le lien qui unit les Carmes Déchaussés à Élie. Paul V dans la Bulle du 13 juillet 1604, dit aux mêmes religieux : « *Par votre humilité, pauvreté, nudité, abstinence, jeûnes, austérité de vie, vous vous montrez les fils et imitateurs fervents de votre père et prophète Élie.* »
Dès sa publication, le livre « *L'Institution des Premiers Moines* » (dont l'origine n'est pas bien connue, et qui fut publié en 1370 par Philippe Riboti) devint, dans l'Ordre du Carmel, le traité de l'imitation d'Élie. Il comporte deux parties, l'une spirituelle, l'autre historique. Jusqu'à sa parution, les Carmes qui honoraient déjà Élie comme fondateur, se référaient à la *Sainte Écriture* (*Livres des Rois*) pour étudier les faits et gestes de sa vie religieuse. Le chapitre II de *l'Institution* est intitulé : « *Retraite d'Élie au désert, double fin de la vie érémitique et renonciation aux choses qui passent* ». On y lit les deux fins de la vie du Carmel : « *L'une que nous atteignons par notre labeur et l'exercice des vertus avec l'aide de la grâce divine : offrir à Dieu un cœur saint et pur de toute souillure actuelle du péché ; nous y parvenons lorsque nous sommes parfaits en Carith (c'est-à-dire cachés dans cette charité de laquelle le Sage dit : « l'amour couvre toutes les fautes. »* [*Prov., 10*]. *Dieu voulant qu'Élie arrivât à cette fin, lui dit : « Cache-toi au torrent de Carith… »*» « *L'autre fin de cette vie nous est proposée en vertu d'un pur don de Dieu ; elle consiste à goûter d'une certaine manière en notre cœur, à expérimenter dans notre esprit, la force de la divine présence et la douceur de la gloire d'en haut, non seulement après la mort, mais même en cette vie mortelle… Cette fin, Dieu la promit à Élie, en lui disant : « Et là tu boiras au torrent.* »((R.P. Élisée de la Nativité, op. cit., loc. cit., p.110 et p. 85–86.)) » Élie a suivi l'Esprit de Dieu qui l'a mené dans cette voie qui conduit l'âme, par le chemin du renoncement et de la contemplation, à l'union divine.
Sainte Thérèse de Jésus nous invite à le suivre ; elle s'est assimilé la sève élianique contenue dans

l'Institution des Premiers Moines. Le nom du Prophète est prononcé quand, décrivant les *Septièmes Demeures*, elle parle du zèle qui consume une âme parvenue à l'entière consommation en Dieu : « *de là, ce zèle brûlant de la gloire de Dieu qui consumait notre père Elie ; de là, chez saint Dominique et saint François, cette soif de gagner des âmes pour qu'elles puissent ensuite chanter les louanges de Dieu((Septièmes Demeures, ch. 4, 11, in Thérèse d'Avila. Œuvres complètes, Paris, Cerf, 2010, p. 1157.)).* »

A la suite de notre Père saint Elie, soyons animés, chers tertiaires, du même esprit de prière, d'une vie en présence de Dieu, grâce à laquelle nous serons remplis de la charité divine qui se propagera sur la terre, selon le profond désir de Notre-Seigneur. Ainsi, nous correspondrons à la vocation de l'Ordre, ainsi nous édifierons la Sainte Église que ses ennemis cherchent à détruire. L'urgence de l'apostolat était imminente au temps de sainte Thérèse de Jésus, à cause de la propagation du protestantisme. Elle ne l'est pas moins actuellement devant le laïcisme, le matérialisme, l'extension de l'islam, la propagation des sectes… Il nous sera demandé compte au jour du jugement de ce que nous aurons fait pour le salut de notre prochain. Travaillons dès maintenant puisque le Seigneur nous en donne le temps, puisons dans la contemplation des mystères divins, unis à la Reine du Carmel, la charité, le zèle pour la gloire de Dieu, le salut des âmes et le service de la Sainte Église.

† Je vous bénis.

Abbé L.-P. Dubrœucq †

Retraites carmélitaines

Retraites carmélitaines

Retraites mixtes (hommes et dames),ouvertes principalement aux tertiaires du carmel mais aussi aux personnes intéressées par la spiritualité du carmel.

Inscriptions auprès de **M. l'abbé Dubroeucq** au prieuré de Gastines tél : 02 41 74 12 78

Tél : au prieuré Saint Louis-Marie Grignon de Montfort, 49380 Faye d'Anjou ou au 06 16 80 63 17